

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A310

Issues de secours -
Remplacement des paliers sur la commande d'ouverture de porte (ATA 52)

APPLICABILITE :

Avions AIRBUS INDUSTRIE A310 tous modèles certifiés, tous numéros de série n'ayant reçu application :

- ni de la modification AIRBUS INDUSTRIE n° 11680 de série,
- ni du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A310-52-2061 Révision 1 en exploitation.

RAISON :

Des situations de grippage des paliers de la commande d'ouverture de portes "issue de secours" ont été observées, ce qui exige alors un effort excessif pour obtenir l'ouverture de la porte associée et pourrait entraîner des situations critiques en cas de nécessité d'évacuation rapide de l'appareil.

ACTION :

Avant le 31 Mai 2000, remplacer les paliers de la commande d'ouverture des portes "issue de secours" suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A310-52-2061 Rév. 1.

REF. : Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A310-52-2061 Rév. 1
(ou toute révision ultérieure approuvée)

La présente Révision 1 remplace la Consigne 98-340-254(B) du 26/08/1998.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale : 05 SEPTEMBRE 1998
Révision 1 : 20 MARS 1999

n/GH

Date : 10/03/1999

AIRBUS INDUSTRIE
Avions A310

1998-340-254(B) R1